



ASL Joli Pré

## Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 Novembre 2020



ASL Joli Pré

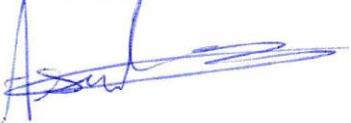
Madame, Monsieur,

Exceptionnellement, en raison du contexte sanitaire, l'assemblée générale ordinaire 2020 s'est tenue à huis clos entre les membres du bureau.

Le bureau a reçu 56 votes par correspondance (49 par courrier et 7 par courriel). Merci à tous pour votre participation.

L'Assemblée générale a débuté par l'élection d'un président de séance et de 2 scrutateurs

- Président de séance : **Antoine SURMONT**
- Scrutateurs : **Cédric COUTURIER & Julien FILLAULT**

<p><b>Antoine SURMONT</b> Président de l'ASL Joli Pré pour 2019</p> 	<p><b>Antoine SURMONT</b> Président de séance pour l'AGO 2020</p> 
---	--

### ANNEES 2019/2020

## Rapport moral 2019/2020

Le Bureau a commenté le rapport moral pour la période de Mai 2019 à Novembre 2020 et a présenté les tâches effectuées par celui-ci.

- **Circulation** :

Il est rappelé que la vitesse est limitée volontairement à **20 Km/h** dans notre résidence familiale. Certains conducteurs, dont la vitesse est excessive, font courir un danger aux piétons (particulièrement les enfants) qui sont dans les rues. Ceci est particulièrement vrai dans certains virages à la visibilité réduite, et où le stationnement est anarchique.

- **Stationnement** :

Il est également rappelé que le stationnement dans les rues de la résidence pose encore problème : Le stationnement anarchique dans les rues, notamment dans les virages, peut gêner la circulation Pour rappel, le stationnement des voitures sur les trottoirs est interdit (même à cheval sur le trottoir). Il est aussi interdit de stationner **dans** les jardins devant les maisons.

Il faut éviter de se garer dans les rues au niveau des parkings, ne pas se garer dans les virages et veiller à laisser libre le passage des véhicules sur la chaussée.

**Les contrevenants s'exposent à une contravention.**

Il est préférable d'utiliser les 2 parkings collectifs en bas de la rue Jasmin et en face de l'école.  
Il est demandé à chacun de rappeler ces règles élémentaires aux visiteurs (Stationnement & Circulation).

**Cette année le bureau a décidé de procéder à la pose de balisettes empêchant le stationnement à l'angle de l'allée des Capucines et de la rue des Pivoines. Cela a permis de sécuriser ce virage jugé dangereux par beaucoup de copropriétaires. Ce système pourra être déployé à d'autres endroits de la résidence jugés dangereux.**

- **Entretien des parties privées :**

L'extérieur des maisons et jardins, les haies mitoyennes doivent être entretenues et taillées régulièrement, les lampadaires et panneaux doivent être dégagés.

Les horaires de tonte et de bricolage bruyant doivent être respectés pour la tranquillité de tous :

- ✓ Jours ouvrables de **8h30 à 12h** et de **14h30 à 19h30**.
- ✓ Samedi de **9h à 12h** et de **15h à 19h**.
- ✓ **Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h**

- **Accès aux regards d'eaux usées :**

Il a été rappelé que les accès aux regards des eaux usées doivent rester accessibles en toutes circonstances.

**A ce jour il y a toujours des regards inaccessibles, le bureau se rapprochera des copropriétaires concernés pour en libérer l'accès.**

- **Communication :**

Le bureau communique par 2 moyens :

- Le site internet est accessible à l'adresse suivante : <https://asljolipre.fr/>
- Groupe Facebook (privé) : <http://www.facebook.com/groups/114390165269353/>

Le Bureau est joignable à l'adresse suivante : [jolipreasl@gmail.com](mailto:jolipreasl@gmail.com)

- **Informations diverses :**

Les clés de la cabane sont disponibles auprès des membres du bureau, dont les adresses figurent à la fin du compte-rendu.

L'utilisation du matériel se fait sous la responsabilité de la personne l'ayant emprunté.

Il est rappelé qu'en cas d'emprunt, il faut noter son nom sur le cahier de prêt mis à disposition dans la cabane.

## Rapport d'activité 2019/2020

---

Le bureau a présenté le rapport d'activité pour la période de Mai 2019 à Novembre 2020.

### **Travaux/Réalisations/Activités diverses :**

- *Mise aux normes du tableau électrique de l'éclairage*
- *Réalisation d'un audit de l'installation électrique de l'éclairage par la société Veritas*
- *Réalisation d'un appel d'offres pour la rénovation de l'éclairage*
- *Négociation avec la mairie pour la prise en charge par la commune de la réparation du rondpoint rue Alfred de Vigny.*
- *Suivi des travaux de rénovation de la clôture de Port Royal*
- *Suivi des travaux GRDF (réfection voiries et pelouses)*

- Réalisation des tranchées et passage de câbles pour l'alimentation électrique des futurs lampadaires de la coulée verte
- Démarches auprès de Repotel pour demander l'élagage des arbres et arbustes limitrophes avec l'ASL.
- Suivi des interventions du prestataire EAV pour l'entretien des réseaux d'eaux usées.
- Sensibilisation des candidats à l'élection municipale 2020 au sujet de l'insécurité sur le parking attenant à l'école.
- Pose de 3 balisettes anti-stationnement à l'angle Capucines/Pivoines

### **Maintenance des jeux d'enfants**

- Conformément au contrat de maintenance, l'entreprise RécréAction a effectué l'entretien courant et le nettoyage des jeux.
- En constatant des dégradations importantes sur le toboggan, RécréAction a décidé de condamner le jeu. Le bureau a demandé des devis pour son remplacement. Un budget de 7000€ avait déjà été voté lors de l'AGO 2018.

### **Cabane à outils**

Le bureau a fait l'acquisition de :

- Un tire-fort pour l'arrachage de haies ou petits arbres
- Un nouveau rouleau à gazon
- Une masse
- Des coins fendeurs

Ces outils sont à disposition dans la cabane

### **Vie sociale :**

En fonction de l'évolution de la crise sanitaire, le bureau communiquera sur d'éventuelles manifestations au sein de l'ASL en 2021 (Nettoyage, Fête des voisins, Fête de Joli Pré, Halloween, ...)

### **Dégradations-Vandalisme :**

- Un véhicule a pris feu sur le parking de l'école le 22 février 2020. La mairie a informé le bureau que l'enquête de la Police Nationale avait conclu à une combustion spontanée.
- Il a été de nouveau constaté le stationnement régulier de plusieurs véhicules extérieurs à la résidence sur le parking côté « école » ce qui a entraîné des nuisances sonores et dégradations liées à des dépôts divers (cannettes, sachets...). La mairie de Voisins-Le-Bretonneux, insiste pour que chaque événement de ce type soit signalé à la Police Nationale ainsi que sur l'application Voisins78 afin que les statistiques reflètent la réalité.
- La mairie s'est engagée à installer une caméra de vidéosurveillance à l'entrée des CLAE de l'école La Sente des Carrières.

***Il est rappelé de rester vigilant face aux démarcheurs et ne laisser intervenir à son domicile que des entreprises « reconnues ».***

### **Réflexions entamées/Projets en cours :**

- Le bureau engagera les travaux de rénovation de l'éclairage voté lors du vote par correspondance
- Le bureau propose d'étudier en 2021 la réfection des voiries de l'ASL.
- Le bureau continuera l'aménagement des voiries pour améliorer la sécurité dans la résidence

# Bilan des finances année 2019

## SUIVI DES DEPENSES - RECETTES BUDGET 2019

DEPENSES	2017	2018	BUDGET 2019	2019	ECARTS 2019
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>					
Impôts	4 778	4 947	5 000	5 067	67
Assurance	222	231	300	223	-77
Entretien borne à incendie	0	0	250	0	-250
EDF	793	923	1 000	580	-420
Frais de bureau (Impressions, Courriers,...)	626	290	600	722	122
Entretien reseaux	1 605	1 621	2 000	1 719	-281
Entretien espaces verts	4 214	3 428	3 800	3 428	-372
Entretien jeux et cabane	2 891	1 497	1 500	0	-1 500
Entretien des rues / fissures	4 996	0	800	0	-800
Travaux imprévus ou conseil juridique	1 636	3 799	2 000	3 457	1 457
Cahier des charges (Impressions, frais administratif)	396	0	1 000	0	-1 000
<b>PROJET</b>					
Remplacement barrière accès pompiers					
Réhabilitation lampadaires rues					
Remplacement lampadaires coulée verte					
					0
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>22 157</b>	<b>16 736</b>	<b>18 250</b>	<b>15 196</b>	<b>-3 054</b>
<b>RECETTES</b>					
Cotisations	21 825	20 925	22 725	20 250	-2 475
Produits financiers et autres recettes	501	436	500	429	-71
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>22 326</b>	<b>21 361</b>	<b>23 225</b>	<b>20 679</b>	<b>-2 546</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>-4 324</b>	<b>4 360</b>	<b>-3 525</b>	<b>7 582</b>	<b>11 107</b>
<b>DISPONIBILITES ( livret )</b>	<b>66 656</b>	<b>71 015</b>		<b>78 597</b>	

### Vote du budget :

OUI	55
NON	0
Abstention	1

**Le bilan est approuvé.**

Toutes les cotisations 2019 ont été réglées dans les temps.

# Projets 2020 soumis à vote :

---

Le point suivant va être soumis au vote :

- Renouvellement de l'éclairage de la résidence :

Des réparations sur notre éclairage ont été réalisées par notre nouveau prestataire Bouygues Energies et Services et ont permis d'assurer un éclairage sans discontinuité tout l'hiver 2019-2020. Il n'en demeure pas moins que cet éclairage présente des défauts importants :

- L'éclairage des lanternes est insuffisant pour éclairer convenablement les routes
- Une disparité du matériel d'une lanterne à l'autre complique la maintenance
- La consommation d'électricité est importante
- Les candélabres solaires de la coulée verte sont HS et non réparables.

C'est pourquoi le bureau a fait réaliser des devis par les sociétés Eiffage et Bouygues pour le remplacement des 15 lanternes par des modèles à LED et le remplacement des 2 candélabres solaires de la coulée verte par des modèles alimentés sur le réseau électrique.

Ces nouvelles lanternes auront une apparence identique aux anciennes. Leur éclairage plus puissant pourra être accentué côté rue et diminué côté maison.

La provision estimée nécessaire à la réalisation de ce projet est de 22.000€ (Les devis sont consultables sur le site internet) et le choix du prestataire sera laissé à l'appréciation du bureau de l'ASL dans la limite du montant voté.

## **Vote du projet de rénovation de l'éclairage :**

<b>OUI</b>	<b>55</b>
<b>NON</b>	<b>0</b>
<b>Abstention</b>	<b>1</b>

**Le projet est approuvé.**

# Budget 2020 prévisionnel

DEPENSES	2 019	2 020	REEL (2019)
<b>FRAIS DE FONCTIONNEMENT COURANTS</b>			
Impôts	5 000	5 100	5 067
Assurance	300	300	223
Borne d'incendie	250	250	0
EDF	1 000	1 000	580
Frais de bureau (Impressions, Courriers,...)	600	750	722
Entretien <u>reseaux</u>	3 000	3 000	1 719
Entretien espaces verts	3 800	4 000	3 428
Entretien jeux	1 500	1 500	0
Entretien des rues / fissures	800	800	0
Travaux urgents et / ou conseil juridique	2 000	2 000	3 457
Cahier des charges (Impressions, frais administratif)	1 000		0
<b>Projets</b>			
Marquage au sol stationnement (report 2019)			
Remplacement barrière accès pompiers			
Réhabilitation lampadaires rues		15 000	
Remplacement lampadaires coulée verte		7 000	
<b>TOTAL DES DEPENSES</b>	<b>19 250</b>	<b>40 700</b>	<b>15 196</b>
<b>RECETTES</b>			
Cotisations à 225 Euros	24 300	21 825	24 075
Produits financiers et autres recettes	500	500	429
<b>TOTAL DES RECETTES</b>	<b>24 800</b>	<b>22 325</b>	<b>24 504</b>
<b>RESULTAT</b>	<b>5 550</b>	<b>-18 375</b>	<b>9 308</b>

## Vote du budget prévisionnel 2020 :

OUI	55
NON	0
Abstention	1

### Le budget prévisionnel est approuvé.

La cotisation reste à 225 € payable dans un délai de 2 mois à partir de la remise du CR d'AGO et de l'appel de cotisation.

Au-delà, une pénalité de retard (cf cahier des charges) pourra être appliquée.

En raison du contexte sanitaire et du fait de la tenue tardive de l'AGO 2020, nous demandons aux copropriétaires de régler la cotisation 2020 le plus rapidement possible.

# Questions/Réponses :

---

Ci-dessous les questions reçues avec les votes par correspondance :

*Peut-on prévoir la réfection des enrobés du parking ?*

Le bureau prévoit de demander en 2021 des devis de rénovation des enrobés des parkings (école et forêt), voiries et places privatives (incluant les peintures au sol). Il faudra au préalable s'assurer qu'aucun projet de rénovation de réseaux n'est prévu par la SEOP ou autres.

*Peut-on prévoir le remplacement de la table de ping pong ?*

Le bureau va demander des devis pour le remplacement de la table actuelle qui est effectivement dégradée. Le budget sera soumis au vote lors de l'AGO 2021

*Peut-on prévoir la rénovation de l'aire de pétanque ?*

Une attention particulière sera portée à cette zone lors de la prochaine journée de nettoyage de la résidence à prévoir en Juin 2021.

*Peut-on prévoir l'élagage du très haut sapin de la coulée verte ?*

Compte tenu de la taille de l'arbre, il sera difficile de l'élaguer. Le bureau va demander un devis pour son retrait. En fonction du budget cette action pourra être soumise au vote lors de l'AGO 2021.

*Est-il possible de publier sur le site internet les informations données sur la page Facebook ?*

Les informations importantes données sur le groupe Facebook sont systématiquement publiées sur le site internet.

# Election des membres du bureau 2020

Aucune démission n'est à déplorer. Une nouvelle adhésion au bureau est approuvée : Carole BOYER au 6 rue Jasmin.

Les personnes désirant intégrer le bureau ou aider à certaines tâches sont les bienvenues et peuvent se faire connaître auprès d'un des membres du bureau.

## Constitution du bureau 2020

Suite à l'AGO le nouveau bureau s'est réuni afin de déterminer la répartition des rôles.

### Composition du nouveau bureau :

<u>NOM</u>	<u>Prénom</u>	<u>Adresse</u>	<u>Rôle</u>
LOCHE	Frédéric	27 rue Jasmin	
BILLA	Davy	16 rue des Tulipes	Secrétaire
RIHOUEY	Céline	3 rue Jasmin	Trésorière
DASSIN	Chantal	22 rue des Tulipes	
COUTURIER	Cédric	1 rue des Tulipes	Vice-président
FILLAULT	Julien	12 allée des Capucines	Vice-trésorier
LAMANDIN	Brigitte	14 rue des Pivoines	Vice-secrétaire
SURMONT	Antoine	9 allée des Capucines	Président
GONTHIER	David	45 rue Alfred de Vigny	
CARLO	Laura	15 allée des Capucines	
BOYER	Carole	6 rue Jasmin	

<u>Le Président de séance</u>	<u>La Trésorière</u>	<u>Le Président de l'ASL</u>
Antoine SURMONT 	Céline RIHOUEY 	Antoine SURMONT 